

RISQUES POTENTIELS

INCENDIE OU EXPLOSION

- PEUT EXPLOSER ET PROJETER DES ÉCLATS À 800 MÈTRES OU PLUS SI LE FEU REJOINT LA CARGAISON.

SANTÉ

- Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- COMPOSER le 911. Ensuite, composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si non-disponibles ou aucune réponse, composer le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
- Déplacer les gens hors du champ de vision direct de la scène et loin des fenêtres.
- Eloigner les personnes non autorisées.
- Garder le vent dans le dos, rester en hauteur et/ou en amont.
- Aérer les endroits clos avant d'y accéder, mais seulement si adéquatement formé et équipé.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

- Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive.
- Les vêtements de protection pour feux d'immeuble offrent une protection thermique, mais n'offrent qu'une protection chimique limitée.

ÉVACUATION

Mesure de prévention immédiate

- Isoler dans un rayon minimum de 100 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Déversement majeur

- Envisager une première évacuation dans un périmètre de 250 mètres de rayon.

Incendie

- Si un wagon ou une remorque est impliquée dans un feu, ISOLER 800 mètres dans toutes les directions; de plus, envisager une première évacuation, incluant les intervenants d'urgence, pour 800 mètres dans toutes les directions.
- Si le feu menace une cargaison d'explosifs portant des étiquettes 1.4S ou contenant des matières classées 1.4S, évacuer au moins 15 mètres dans toutes directions.

* POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES LETTRES INDIQUANT LES « GROUPES DE COMPATIBILITÉ », RÉFÉRER À LA SECTION GLOSSAIRE.

MESURES D'URGENCE

INCENDIE

Incendie de CARGAISON

- NE PAS combattre l'incendie lorsqu'il implique la cargaison! RISQUE D'EXPLOSION!
- Arrêter toute circulation, évacuer dans un périmètre d'au moins 800 mètres de rayon et laisser brûler.
- Ne pas déplacer le véhicule ou sa cargaison si la cargaison a été exposée à la chaleur.

Incendie de PNEUS ou VÉHICULE

- Utiliser de l'eau - NOYER le feu! À défaut d'eau, utiliser du CO₂, poudre chimique sèche ou de la terre.
- Si possible et SANS RISQUE, utiliser des lances ou des canons à eau télécommandés pour empêcher le feu d'atteindre la cargaison.
- Attention aux feux de pneus car ils peuvent se rallumer. Se tenir en alerte, à une distance sécuritaire, muni d'extincteurs, au cas où ils se rallument.

Incendie de CLASSE 1.4S

- Les colis étiquetés 1.4S ou qui contiennent des substances classifiées 1.4S, sont conçus ou emballés de façon telle que lorsqu'en feu, ils peuvent brûler violemment entraînant des détonations et projections qui seront limitées au voisinage immédiat des colis.
- Les risques sont normalement limités au voisinage immédiat des colis.
- Combattre le feu d'une distance sécuritaire en suivant les précautions habituelles.

DÉVERSEMENT OU FUITE

- ÉLIMINER du site toute source d'ignition (ex : cigarette, fusée routière, étincelles et flammes).
- Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.
- Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
- NE PAS UTILISER D'ÉMETTEURS RADIO DANS UN RAYON INFÉRIEUR À 100 MÈTRES DE DÉTONATEURS ÉLECTRIQUES.
- NE PAS NETTOYER OU ÉLIMINER SAUF SOUS LA SUPERVISION D'UN SPÉCIALISTE.

PREMIERS SOINS

Se référer à la section « Premiers soins généraux ».



Au Canada, un Plan d'intervention d'urgence (PIU) peut être requis pour ce produit.
Veuillez consulter le document d'expédition et/ou la section « PIU ».